

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE,
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE
POLICE NEUCHÂTELOISE

Communiqué de presse

Statistique policière de la criminalité 2023 pour le canton de Neuchâtel

La publication par l'Office fédéral de la statistique (OFS) au niveau suisse du rapport annuel de la statistique policière de la criminalité (SPC) est l'occasion pour Neuchâtel de publier un rapport sur la situation criminelle du canton. Pour l'année 2023, le canton de Neuchâtel enregistre une hausse globale des infractions au Code pénal de 7%, plus mesurée que la hausse moyenne suisse de 14%. Les violences graves, sexuelles et domestiques sont en recul. Pour la première fois, le nombre de cyber-escroqueries dépasse celui des cambriolages.

Depuis 2009, le rapport annuel de la statistique policière de la criminalité (SPC) présente les résultats d'une statistique à laquelle participent toutes les polices cantonales. Si une hausse globale des infractions au niveau suisse est enregistrée en 2023, elle est plus faible dans le canton de Neuchâtel.

Les infractions au Code pénal se sont élevées à 12'242 en 2023 dans le canton de Neuchâtel contre 11'416 en 2022 (+7%). Il y a 10 ans, celles-ci s'élevaient à 16'006, ce qui représente une baisse de 24% des infractions sur cette période, alors que la cybercriminalité n'en était qu'à ses balbutiements.

De quoi est composée la criminalité en 2023

Patrimoine

Les biens restent la cible principale, puisque 71% des infractions au Code pénal sont des infractions au patrimoine, que ce soit dans le monde physique ou numérique. La hausse dans ce domaine se monte à 9% en 2023.

Intégrité corporelle

Ce domaine représente 7% des infractions. Un seul homicide est à déplorer dans le canton de Neuchâtel en 2023. Il s'agit d'une femme qui a perdu la vie dans un contexte de violences conjugales.

Intégrité sexuelle

Les infractions à l'intégrité sexuelle représentent 2% des infractions au Code pénal et sont en baisse de 14% en 2023.

Qui sont les délinquant.e.s identifié.e.s par la police

2'772 prévenu.e.s ont été identifié.e.s en 2023, dont 78% sont des hommes et 22% des femmes. Les 311 mineur.e.s représentent 11% des prévenu.e.s. Parmi ces 2'772 personnes prévenues, 39% sont de nationalité suisse, 26% sont des étrangers résidents, 16% sont des requérants d'asile et 19% sont des personnes étrangères de passage ou présentes illégalement.

Infractions de violences

Au chapitre des violences, si une augmentation globale de 3% est constatée, elle représente une relative stabilité entre les années 2022 et 2023. Par contre, les violences graves montrent une baisse de 15% pour le canton de Neuchâtel. Un recul est également observé quant aux violences domestiques qui diminuent de 4%. Les couples et les ex-couples représentent 75% des violences domestiques.

Le vol reste l'infraction numéro une

Parmi les 8'653 infractions au patrimoine, la moitié sont des vols. Ceux ciblant les véhicules augmentent de façon remarquable à Neuchâtel (+35%) et d'autant plus en Suisse (+71%). Les vols par effraction et les vols à l'arraché sont par contre en recul dans le canton, respectivement de 13% et 33%.

Sans surprise, les villes concentrent les plus hauts volumes d'infractions. Neuchâtel connaît une augmentation de 12%, s'expliquant notamment par l'activité des délinquant.e.s nord-africain.e.s en situation d'asile ou de séjour illégal, présents en Suisse romande et en Suisse depuis 2020. La Chaux-de-Fonds voit une augmentation de 14% des infractions, chiffre qui marque un retour à la situation qui prévalait en 2019. Les vallées restent stables avec un taux de criminalité bas de manière générale. La forte baisse des infractions constatée au Val-de-Ruz (-21%) est le fait de l'identification d'un auteur sériel en matière de commandes frauduleuses de marchandises en 2022.

Les nouvelles menaces

L'augmentation de la cybercriminalité s'accélère au fil des ans. Les services en charge de la prévention de la criminalité au sein des polices cantonales en font régulièrement l'écho au travers de diverses actions de prévention. Le nombre d'infractions de criminalité numérique a augmenté de 50% entre 2022 et 2023 dans le canton de Neuchâtel. La cybercriminalité représente désormais près de 10% des infractions au Code pénal enregistrées dans la SPC. Le canton voit également les cyber-escroqueries augmenter de 59% pour une moyenne suisse de 31%. Les cyber-escrocs détrônent ainsi les cambrioleurs pour la première fois. Cette criminalité provoque des préjudices sévères qui se sont élevés à plus de 6,8 millions de francs pour les victimes en 2023. En la matière, les défis sont nombreux, que ce soit en termes de prévention, de moyens d'enquête, de formation des utilisateurs des outils numériques. Depuis 2023, la police judiciaire neuchâteloise dispose d'une brigade dédiée pour renforcer la lutte contre la cybercriminalité. Le canton a par ailleurs été parmi les premiers à permettre d'annoncer en ligne les plaintes pour certaines formes de cybercriminalité via le portail ePolice.

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur communication et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 25 mars 2024